

## **A1 : Proposition P2021**

*Proposition du Comité directeur à l'intention de l'Assemblée annuelle de la JS Suisse du 19 février 2022 à Berne/en ligne.*

Le Comité directeur proposera la rédaction définitive du texte d'initiative du Projet 2021 autour des deux points clefs suivants :

L'initiative pour la mise en œuvre du P2021 utilise le mécanisme d'un impôt sur les successions de fortunes, avec un taux d'imposition d'au moins 50% et un montant exonéré dans une fourchette de 50 à 100 millions de francs.

L'aspect des dépenses s'oriente autour des trois axes suivants :

- Nous ne paierons pas pour la crise climatique (et nous voulons donc en finir avec le dogme de la responsabilité individuelle)
- Nous voulons une économie qui réponde à nos besoins (et ne soit pas contrôlée par la logique du profit)
- Un avenir pour les 99% (et donc en finir avec la concentration du pouvoir dans les mains du grand capital)

### **Justification**

Le slogan “System Change” est aujourd'hui plus connu et accepté que jamais - même si différentes significations lui sont encore associées. Néanmoins, il dégage énormément de potentiel pour parler des questions écosocialistes. Notre projet a pour but de profiter de cet élan et de renforcer considérablement la lutte pour le System Change avec une initiative fédérale.

Très concrètement, nous apportons la première proposition de ce que pourrait être une politique climatique réellement anticapitaliste : une initiative qui montre non seulement les failles du discours bourgeois, mais met aussi le doigt sur les problèmes fondamentaux d'un système capitaliste destructeur du climat. Pour une fois, ce ne sont pas les bourgeois-es qui demandent publiquement qui va payer tout cela, c'est nous. C'est exactement cette question qui fait peur aux profiteur·euses du système, parce qu'elle révèle les rapports de force et les injustices réelles sans rien enjoliver – et c'est comme ça qu'on fait créer un espace pour les propositions et les idées de la JS. Ainsi, nous posons les bases pour de notre vision d'une politique climatique qui priorise un avenir digne pour les 99%.

### **1. Point clef orientation des dépenses**

Ce projet d'initiative est conçu comme une initiative anticapitaliste sur le climat. Pour cela, une raison claire : le discours actuel, dominé par le camp bourgeois, encourage la destruction du climat plus qu'il ne s'y oppose. Dans un même temps, les grandes entreprises travaillent continuellement à culpabiliser les « consommatrice·teurs ».

Cela nous met aujourd'hui dans une situation où les 99% subissent tout le poids du discours écologiste dominant alors que les gros·ses joueuse·eurs échappent aisément à leurs responsabilités.

Notre initiative vise à lancer exactement le discours contraire : elle doit montrer qui est responsable de la crise climatique, et comment nous pouvons construire un avenir commun. Nous devons poser une question d'ordre systémique, mais, pour en arriver là, nous avons encore un peu de travail. C'est pourquoi nous proposons trois axes principaux sur lesquelles notre initiative s'appuiera.

## **1.1. Focus sur le climat**

### **1.1.1. Nous ne paierons pas la crise climatique**

À l'heure actuelle, il est clairement considéré que les 99% doivent payer pour la crise climatique. Tout le discours climatique bourgeois est construit dans ce sens. Notre initiative veut changer cela et initier un changement de perspective fondamental. Ainsi, elle est l'instrument qui permettra à l'avenir de faire payer les plus gros·ses profiteuse·eurs de la crise : les super-riches.

De la question de qui paie découle la question de la responsabilité. À l'heure actuelle, seule la perspective de la responsabilité individuelle existe. On nous parle de sacs plastique et de trajets en voiture, mais, dans toutes les tentatives de mener un mode de vie durable, on ne parle aujourd'hui jamais du cadre global de notre vie, car la culpabilisation de l'individu prime. Ce changement culturel nécessaire implique la reconnaissance d'un devoir politique. Qu'il soit institutionnel ou non, c'est sur le plan politique que se décident les règles qui régissent notre société et l'ensemble de notre vie. Pour pouvoir changer les règles, nous devons donc d'abord inclure le plan politique afin que les profiteuse·eurs de la crise climatique assument enfin leurs responsabilités.

### **1.1.2. Économie axée sur les besoins**

Un problème central du capitalisme est la logique du profit. Aujourd'hui seul ce qui est rentable est sujet à la recherche, produit ou mis sur le marché. Il existe une industrie entière qui se consacre à créer chez les gens des besoins qu'elles et ils n'avaient pas afin de leur faire acheter des choses dont elles et ils n'ont jamais eu besoin. Et c'est bien là le cœur du problème : tant que seule régnera la logique du profit, nous allons droit dans le mur. Plutôt que de favoriser une production insensée dans l'intérêt du profit, l'économie que nous voulons aura pour véritable but les besoins (réels) de la société. Nous devons parler de comment nous comptons orienter la logique globale vers l'intérêt des personnes, plutôt que vers l'intérêt du profit de quelques-un·es.

### **1.1.3. L'avenir pour les 99%**

C'est notre avenir même qui est en jeu. La crise climatique est une réalité et nous devons la combattre. Pour y parvenir, la politique doit regarder vers l'avant, et ne plus rester figée et impuissante. Une politique de gauche orientée vers l'avenir ne peut

fonctionner que si celles et ceux qui ont profité du système à l'origine de la crise rendent des comptes.

C'est un élément central de la politique climatique écosocialiste, car le pouvoir de décision sur les moyens financiers, détenu par une poignée de super-riches, empêche une politique climatique qui nous garantit un avenir et cela ne fonctionne pas de façon durable. Construire notre avenir signifie donc briser ce pouvoir, qui doit revenir entre les mains des 99%. Ainsi, notre dernier espoir pour un futur commun est une répartition démocratique du pouvoir.

## 2. Point clef mécanisme fiscal

Un impôt sur les successions qui réduit la fortune limitera la fortune des super-riches. C'est un substitut efficace à une expropriation simple, qui est par beaucoup d'aspects plus difficile à mettre en place. Ce mécanisme nous permet de faire un grand pas en avant sur le plan anticapitaliste.

Au niveau du contenu, nous pouvons librement déterminer le taux d'imposition aussi bien que le montant exonéré. En tenant compte des paramètres économiques pertinents (particulièrement le taux de rendement actuel des grosses fortunes), nous pouvons fixer ces deux chiffres dans le texte de telle sorte qu'ils aient un *effet de réduction de la fortune, et donc de plafonnement de la fortune*. Cela signifie concrètement que l'impôt doit *au moins* réduire suffisamment la fortune pour qu'un rendement standard ne permette pas de revenir au même niveau de fortune que lors de l'héritage. Cela les empêchera donc de développer encore plus leur fortune déjà disproportionnée. Cet effet direct est donc réel et efficace sur les grandes fortunes.

Au niveau discursif, il y a également une large marge de manœuvre argumentative pour notre proposition : un franc de fortune sur deux est hérité. Rien qu'en 2021, 90 milliards de francs furent hérités selon le principe qu'« à celui qui a, on donnera encore ». Ce sont surtout les personnes les plus riches qui héritent, et elles en deviennent ainsi encore plus riches. La fortune combinée des 300 familles les plus riches de Suisse est estimée à 821 milliards : cela fait 115 milliards de plus que la valeur ajoutée totale de la Suisse en 2020, soit dix fois le budget annuel de la Suisse en 2020 (y compris les mesures Covid exceptionnelles). C'est ce point qu'attaque frontalement l'impôt sur les successions.

### 2.1. Trois arguments principaux

**2.1.1. Premièrement** : de l'argent pour notre avenir plutôt que pour leurs profits. L'héritage est plus qu'une simple fortune. C'est en même temps de la richesse sociale et un héritage personnel pour celles et ceux qui façonnent l'avenir. Mais en ce moment, l'héritage reste entre les mains de celles et ceux qui profitent du système, et veulent maintenir un capitalisme vert toujours aussi destructeur. Avec l'impôt sur les successions, nous récupérons les profits qui se sont faits au détriment de l'humain et de l'environnement ces 25 dernières années.

L'impôt sur les successions attaque le problème à la racine. Ces dernières décennies, les inégalités politiques et économiques ont mené à la destruction du climat sur l'autel du profit. Et cela continuera ainsi. Ce sont ces mêmes profits que nous voulons maintenant récupérer pour construire un avenir plus juste. La fortune héritée ne doit pas continuer à menacer la base de notre existence et nos moyens de subsistance. Notre impôt sur les successions garantit que tout le monde profite de ces moyens - pour un avenir pour les 99%. Ce n'est que comme ça que l'héritage peut réellement constituer une promesse d'avenir.

### **2.1.2. Deuxièmement : briser un cycle destructeur**

La richesse s'hérite. C'est une tradition. C'est comme ça que le 1% maintient et renforce son pouvoir, et bloque jusqu'à présent les tentatives de rendre notre société plus juste. La concentration croissante des richesses a encore renforcé ce pouvoir. Or, un héritage n'est pas mérité, mais arbitraire. Un impôt efficace sur les successions interrompra cette injustice historique et brisera ce cycle destructeur. C'est une étape centrale vers la réalisation d'objectifs écosocialistes, car cela donne au secteur public des moyens à utiliser démocratiquement pour transformer l'économie. Ainsi, les 99% pourront enfin participer au processus d'organisation de la société comme il leur revient de droit.

### **2.1.3. Troisièmement : une ouverture possible**

L'inégalité de répartition des richesses est aujourd'hui arrivée jusque dans les discours bourgeois. Et la solution souvent proposée est un impôt sur les successions. Le principe est largement connu et accepté, mais il ne se passe en réalité absolument rien dans ce domaine. Nous profitons donc de ce potentiel inexploité. Ce point de départ solide nous aidera à constituer un large front de partis, d'organisations et d'académicien·nes, et à les impliquer dans un discours anticapitaliste par notre initiative.

## **3. Suite de la procédure**

Accepter cette proposition permettra de lancer l'élaboration approfondie des documents définitifs pour le lancement de l'initiative, qui seront soumis au vote de la base selon le calendrier et les circonstances appropriées. D'après le calendrier adopté en novembre, il est prévu que l'initiative soit lancée en juin. Le Comité directeur se réserve le droit de repousser le lancement en cas de retards importants et imprévus. Si ça devait arriver, les sections en seraient informées au plus vite.

-----  
-----

### **Complément : Pourquoi pas un impôt sur la fortune ?**

L'option d'un impôt sur la fortune a été étudiée en profondeur, et lors de la journée d'échange en janvier, elle a été présentée par le CD (avec l'impôt sur les successions) comme une option possible. C'est pourquoi nous expliquons encore ici les raisons pour lesquelles nous avons renoncé à cette option. Au niveau de son effet concret, elle est comparable à l'impôt sur les successions. Les grosses difficultés se trouvent sur le plan discursif. Citons ici trois arguments principaux parmi les nombreux points étudiés :

#### **Premièrement** : pouvoir faire des liens

En comparaison internationale, la Suisse est actuellement le seul pays où l'impôt sur la fortune a un effet substantiel. Si nous voulons pousser cette efficacité à un niveau qui a un effet de réduction sur la fortune, nous serons tout seuls. Aujourd'hui, on ne trouve l'idée d'un tel impôt sur la fortune ni dans le discours politique, ni académique. L'effort à fournir et les difficultés qu'on aura à se faire entendre avec cet outil sont bien plus importantes que pour l'impôt sur la succession.

#### **Deuxièmement** : le poids discursif

Un impôt radical sur la fortune est une revendication inconnue dans le discours public. Si nous présentons cette proposition, les médias bourgeois vont nous attaquer très fortement sur l'aspect de l'outil de prélèvement de l'argent, sans pouvoir discuter de notre vision. Nous devrons justifier le mécanisme dans ses moindres détails, et nous retrouverons à nouveau dans le discours d'une initiative fiscale. Que ce soit des attaques populistes ou approfondies dans le fond, cela nous éloigne du véritable cœur discursif d'une politique climatique plus juste.

#### **Troisièmement** : taxe de sortie

Pour un impôt sur la fortune, une taxe de sortie (Exit Tax) serait indispensable (sinon, nous devrions expliquer pendant toute la campagne pourquoi ça nous est égal que les riches partent, ce qui serait une réalité). Mais si nous ajoutons une taxe de sortie au projet, cela ouvre tout un champ discursif supplémentaire (juridique, économique, théorie de la démocratie, etc.), qui est contraignant sur le plan du prélèvement de l'argent. Nous devrions alors beaucoup plus nous justifier, et y perdrons une place précieuse pour le discours sur le climat.

Recommandation du Comité directeur : accepter.